

ces nominations parce que l'intégrité et la diligence bien connues de ces Messieurs pourront suppléer à l'imperfection et même à l'impraticabilité de la loi en vigueur sur ces matières.



CLOTURE DU PARLEMENT PROVINCIAL.

La Législature Provinciale a été close, Samedi le 18 Septembre courant à midi, par le Major Général Clitherow, député Gouverneur à cette fin, et a été prorogée au 25 Octobre prochain.

67 Bills reçurent en cette circonstance la sanction de Son Excellence. 20 l'avaient reçue précédemment dans le cours de la session ; et 15 furent renvoyés à la sanction de Sa Majesté ; ce qui donne 102 bills passés dans cette session.

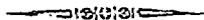
Parmi ces bills on remarque, comme intéressant particulièrement la religion et l'humanité :

I. Le Bill pour l'encouragement des Ecoles élémentaires dont nous avons déjà parlé ;

II. Les Bills pourvoyant à l'incorporation 1. du collège de l'Assomption ; 2. des Dames de l'Asile catholique des orphelins de Montréal 3. de l'Asile des femmes âgées et infirmes de Montréal, 4. des Dames protestantes de la société de bienfaisance dans la même ville.

III. Le bill pour exempter des droits de douane tous les exemplaires de l'Ecriture Sainte, importés par mer en cette Province.

On remarque en outre l'acte appropriant des argens pour améliorations publiques, au montant de plus d'un million six cent mille livres sterling ; somme qui doit être réalisée par des emprunts en Angleterre. A cette occasion, un journal canadien observe que l'intérêt de la dette du H.-Canada et les emprunts votés pour être contractés en Angleterre exigeront que l'on remette annuellement environ quatre cent mille piastres, et qu'avec les taxes actuelles chaque famille aura à payer, l'une portant l'autre, chaque année, douze piastres environ, un douzième de ce que l'ouvrier gagne ; de plus, quand viendra l'échéance de la dette, quatre mois de travail outre les taxes annuelles ; et lorsqu'on réfléchit, ajoute le même journal, que tout cela est en addition aux taxes proposées des conseils de district et autres taxes locales, que le revenu se tire principalement des importations par le St. Laurent, et que le Haut-Canada reçoit des Etats-Unis, en contrebande, une grande partie des marchandises importées qu'il consomme, c'est un état de choses qui ne peut que se faire sentir dans le Bas-Canada, surtout si la plus grande partie du revenu continue à être dépensée dans le Haut-Canada.



☞ Nous avons reçu la seconde lettre d'*Un Canadien* sur l'éducation ; mais, les circonstances étant changées, avant de la publier nous attendrons le dernier mot de l'auteur.